

La durée et l'aménagement du temps de travail dans les industries chimiques

Sous l'égide de :



Jeudi 25 septembre 2025

Présentiel sur Puteaux (92)

7 heures de formation 8h45-17h30

avec pause pour le déjeuner

Programme

CHAPITRE 1 : Travail effectif et horaire normal affiché

- Définition du travail effectif (restauration, pause, habillage et déshabillage, douche, déplacement professionnel et trajet, astreinte)
- Notion d'horaire normal affiché

CHAPITRE 2 : Horaire et repos

- Horaire et repos journalier
- Horaire et repos hebdomadaire

CHAPITRE 3 : Décompte et paiement des heures supplémentaires

- Modalités de décompte du temps de travail
- Calcul et paiement des heures supplémentaires

CHAPITRE 4 : Aménagement du temps de travail dans la CCNIC

- Travail de nuit
- Travail par cycle en continu et semi-continu
- Journée de réduction du temps de travail (JRTT)
- Modulation et annualisation du temps de travail

CHAPITRE 5 : Forfait cadre et non cadre

- Forfait sans référence horaire
- Forfait heures
- Forfait jours

+++ Moyens pédagogiques +++

Des échanges de bonnes pratiques
entre professionnels

Remise d'un manuel technique approfondi

Objectifs

Maîtriser les dispositifs légaux et réglementaires sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans le cadre de la Convention Collective Nationale des Industries Chimiques

Animation

Tiphaine LECOEUR

Responsable du Département Social
et Relations Humaines
de FRANCE CHIMIE Ile-de-France

Public visé

- Gestionnaire du personnel (RH / DRH/ Assistant RH)
- Cadre dirigeant
- 2 personnes au plus de la même entreprise par session
- 13 personnes maximum par session

Tarifs par participant

Adhérent FRANCE CHIMIE IDF/Centre-Val de Loire
– Afise : 530 € HT
Non adhérent FRANCE CHIMIE IDF/CVL-AFISE :
730 € HT

Durée

7 heures de formation

Evaluation/sanction de la formation

Fiche de satisfaction fin de formation
Certificat de réalisation

Renseignements et inscriptions :

Colette Leveugle-Farida Hamid - Assistantes Formation 03 20 99 46 73

inscription@afcic.org AFCIC 40 Rue Eugène Jacquet 59708 Marcq en Baroeul Cedex

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 31 59 000 3759 auprès du préfet de région Hauts de France

SIRET 303 321 384 00016